



Département de la sécurité, des institutions et du sport
Service de la population et des migrations
Bureau de l'intégration des étrangers

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport
Dienststelle für Bevölkerung und Migration
Fachstelle Integration

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Aux organisateurs de projets d'intégration des étrangers financés par la Confédération et/ou le canton

Aux répondants communaux en matière d'intégration

Notre réf. JdL/om/af

Date Décembre 2020

Mémento pour la rédaction du rapport final des projets d'intégration soutenus en 2020

Madame, Monsieur,

Tout d'abord nous tenons à exprimer notre reconnaissance à tous les organisateurs de projets d'intégration pour le travail fourni en 2020 malgré une année rythmée par les incertitudes et les restrictions. Nous sommes conscients que le contexte sanitaire a engendré de nombreux défis et nous saluons l'énergie et la créativité déployées afin de maintenir le contact avec les apprenants pendant ces périodes de doute et d'isolement social.

Grâce à la motivation et au travail des organisateurs bon nombre de projets ont pu être reconduits et nous nous en réjouissons. Nous vous demandons toutefois de ne pas baisser la garde et de tout faire pour respecter les normes sanitaires en vigueur.

Nous comptons sur votre soutien pour développer et faire évoluer la politique d'intégration et le vivre-ensemble de manière constructive. C'est pourquoi il est indispensable, comme les années précédentes, que les organisateurs de projets d'intégration financés par la Confédération et/ou le canton fournissent un rapport final ainsi qu'un décompte. Ces documents permettront d'avoir une vue d'ensemble des mesures qui ont été prises pour adapter les projets et de nous fournir des renseignements utiles pour le développement cohérent de la politique d'intégration.

Il est également nécessaire, pour les projets du Pilier 2 « Formation et Travail », de fournir un rapport contenant des données quantitatives.

Afin que ces exigences administratives puissent être remplies dans les délais impartis par la Confédération et que le financement résiduel puisse vous être versé le plus rapidement possible, nous vous demandons de respecter les délais imposés. Ainsi vos rapports et décomptes des projets 2020 devront être fournis le **26 février 2021** au plus tard. L'approbation de ces documents autorise le canton à verser le solde dû.

Nous vous recommandons donc de remplir de manière complète et précise les formules de rapport et décompte afin que le versement du solde des subventions 2020 puisse se faire dans les meilleures conditions. Il est nécessaire de se référer précisément aux activités réalisées, en cas de non réalisation ou de réalisation partielle, de justifier les adaptations et d'expliquer l'utilisation faite de la subvention attribuée.

Nous insistons sur le relevé quantitatif des prestations qui constitue un élément important du rapport à fournir. Pour vous faciliter la tâche, vous trouvez en annexe une formule. Les cours de même typologie (= même contenu, niveau, nombre de leçons et durée des cours) peuvent être regroupés sur une même ligne, en spécifiant le nombre total de cours concernés (p. ex. 3 cours de français, niveau A1-A2). Toutes les autres mesures sont à indiquer séparément.

Vous trouvez en annexe les formules à remplir, soit :

- Rapport final pour l'année de contribution 2020 avec formule de décompte
- Formule rapport final 2020. Données quantitatives.

Nous rappelons que depuis 2018 le SPM finance les cours de français avant tout pour les personnes en séjour durable. S'agissant des prestations destinées aux personnes du domaine de l'asile, elles doivent faire l'objet d'un accord concernant les modalités et les conditions de prise en charge des frais entre l'organisateur et l'Office de l'Asile (OASI).

Nous vous remercions encore une fois pour votre précieuse collaboration et particulièrement pour tous les efforts effectués cette année afin de maintenir les projets dans le domaine de l'intégration.

Le bureau cantonal de l'intégration, ainsi que les délégué-e-s à l'intégration se tiennent volontiers à votre disposition pour toute question éventuelle.

En espérant que les projets d'intégration puissent reprendre un cours normal dans un avenir proche, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Jacques de Lavallaz
Chef de service

Annexes ment.
Copie aux délégué-e-s à l'intégration